



Financé par l'Union Européenne



JUGE

Justice pour les survivantes de
violences basées sur le genre

Avocats Sans Frontières France est une association de solidarité internationale régie par la loi française du 1er juillet 1901. Elle a pour mission de :

- Favoriser l'accès au droit et à une justice équitable pour les personnes vulnérables éloignées de celle-ci, détenues arbitrairement ou torturées
- Défendre toute personne privée d'une défense libre et indépendante ainsi que les défenseurs des droits de l'Homme menacés ou violentés dans l'exercice de leur fonction
- Renforcer la capacité d'agir et l'autonomie des acteurs locaux de la défense et de la promotion des droits de l'Homme (société civile et acteurs du système judiciaire).

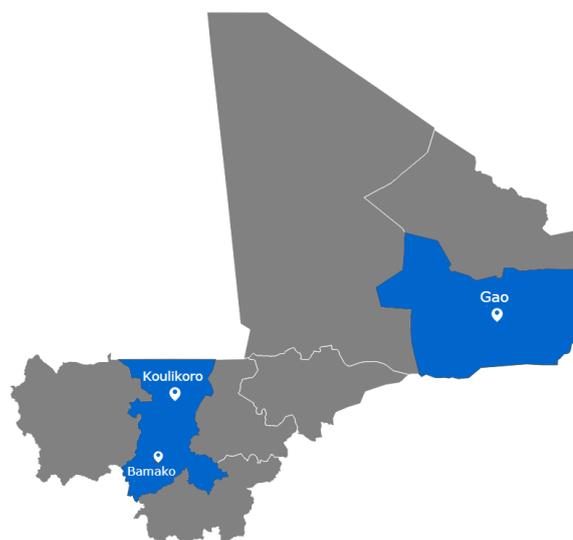


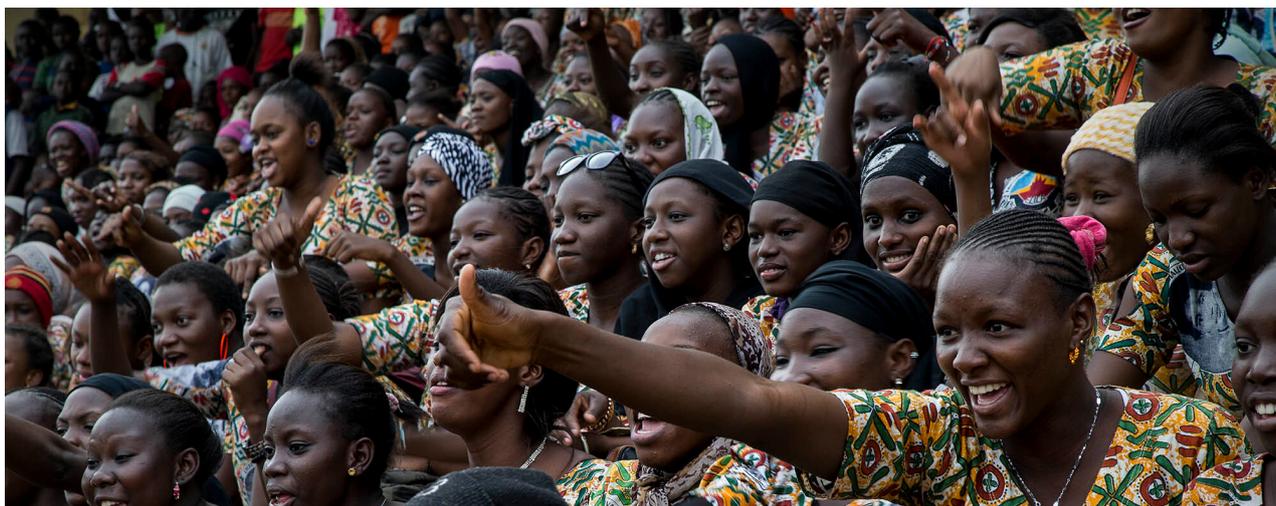
CONTEXTE

JUGE est le fruit de l'étroite collaboration et des analyses effectuées par **ASF France**, **ASF Mali** et **Women in Law & Development in Africa (WiLDAF)**, aboutissant à la définition d'une stratégie d'intervention pour la **lutte contre l'impunité au Mali pour les cas de violences basées sur le genre (VBG)**. Les VBG constituent un phénomène d'ampleur nationale. Selon ONU FEMMES, plus de **35% des femmes maliennes sont victimes de violences sexuelles au moins une fois dans leur vie**. Ces chiffres sont en deçà de la réalité, certaines survivantes ne pouvant demander de l'aide. Selon la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme (FIDH), on constate également que les violences sexuelles liées au conflit ont été massives. Aucun chiffre officiel n'existe à ce sujet.

La répression de ces crimes et la réparation due aux survivantes est un défi majeur pour l'Etat malien dont la stabilité et la crédibilité reposent sur la capacité de l'institution judiciaire à être à la hauteur de ces enjeux. Il est nécessaire de rendre justice à ces survivantes en leur assurant une Prise En Charge (PEC) holistique, mettant l'accent sur la réponse pénale.

Dans ce contexte, JUGE vise à atteindre des changements précis en termes de comportement pour lutter contre l'impunité en matière de VBG et contribuer à l'éradication de ces violences. Les changements porteront sur l'attitude des autorités, des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile. Le projet sera mis en œuvre à Bamako, Gao et Koulikoro et aura une durée de 24 mois.





PARTENAIRES



Women In Law and Development in Africa (WILDAF/Mali) a été créé le 03 Mars 1995 en vue de promouvoir une culture pour l'exercice et respect des droits des femmes au Mali. Il a pour but de promouvoir et de renforcer les stratégies qui lient le droit au développement pour l'émergence d'une culture d'exercice et de respect des droits des femmes en Afrique. Il réunit une vingtaine d'organisations et d'associations repartis dans toutes les régions du Mali.

ASF Mali a été créée en 1997 afin d'assurer à travers le monde la défense des libertés publiques et privées, des droits de l'Homme et des Peuples; de défendre les intérêts moraux et les principes essentiels de la profession d'Avocat, notamment l'indépendance et la liberté de la défense; et de collaborer avec toutes associations nationales ou internationales poursuivant les mêmes buts.



OBJECTIFS

JUGE a été conçu avec l'objectif général **de renforcer le respect des droits de l'Homme et participer à la consolidation de la démocratie au Mali.**

L'objectif spécifique consiste à lutter contre les VBG et l'impunité de leurs auteurs. Poursuivre les auteurs de VBG permettra de rendre justice aux survivantes, crédibiliser l'action de la justice étatique et promouvoir la confiance des citoyens envers les institutions. Ces objectifs permettront également de soutenir ASF Mali et WILDAF et de renforcer leur rôle et leur stratégie dans la lutte contre l'impunité des VBG.

- Femmes survivantes de VBG
- Acteurs de la chaîne pénale (magistrats, avocats, OPJ)
- Parajuristes
- Médecins
- Membres des associations partenaires
- Autorités politiques
- Leaders communautaires et religieux
- Population de Bamako, Gao et Koulikoro.

BÉNÉFICIAIRES





AVOCATS SANS FRONTIERES
France

E-MAIL :

mali@avocatssansfrontieres-france.org

SITE INTERNET :

www.avocatssansfrontieres-france.org

SUIVEZ NOUS SUR : @ASFFRANCE



Financé par l'UE.

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'UE. Son contenu relève de la seule responsabilité d'ASF France et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'avis de l'UE

Crédits photographiques © Harandane Dicko/MINUSMA